

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dé planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Assactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | 2017220 | | Le 12 févr Numéro d | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|--|
| Les Petites Sauterelles Adresse Dieppe NB Nom de la personne responsable de la délivrance de personne Powers Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dé planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Assactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | | | Numéro d | e télénhone | |
| Adresse Dieppe NB Nom de la personne responsable de la délivrance de pe Sophie Powers Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dé planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Assactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | | | | Numéro de téléphone | |
| Dieppe NB Nom de la personne responsable de la délivrance de personne Powers Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dé planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Assactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | | Les Petites Sauterelles | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de personne Powers Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dé planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Assactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | | | <u>.</u> | | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dé planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Assactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | | | | | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dé planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Asactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | Nom de la personne responsable de la délivrance de permis | | Titre du poste | | |
| 21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dé planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Assactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | Sophie Powers | | Mentor en assurance de la qualité | | |
| planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, la Mentor en Asactivités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité | |
| activités et que ceux-ci sont documentés La 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les | | | 09 févr. 2024 | 12 févr. 2024 | |
| | | | | nte planifie des | |
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : i) la planification des menus et toute substitution. | | , , , , | 16 janv. 2024 | 11 janv. 2024 | |
| Commentaires : Une preuve par courriel à été envoyé à la Me est maintenant conforme. | entor en Assi | urance de la | Qualité, le 11 janvie | er 2024. La lacune | |
| Commentaires généraux | | | | | |
| La mentor en assurance de la Qualité est sur les lieux po Le ratio est respecté au moment de la visite. | our une insp | pection de s | uivi. | | |
| original signé par Sophie Powers | | Le 12 février 2024 | | | |
| Signature de la personne responsable de la délivrance or permis | de Da | ate | | | |
| original signé par Monique Maillet | | | 40.6% with a 0004 | | |
| Signature de l'exploitant ou de la personne désignée | | Le | 12 février 2024 | | |